

Le Bris De Kérouack

Association des familles Kirouac

2,00 \$

Mars 1992

No. 27

Revue des descendants de Maurice-Louis Alexandre Le Bris de Kérouack



*Henry Cheffer, peintre de
la vie quotidienne en Bretagne*

KEROUAC ✦ KEROACK ✦ KIROUAC ✦ KYROUAC ✦ KEROUACK ✦ KIROUACK

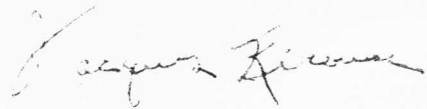
MOT DU PRÉSIDENT

Non non, on n'a pas trouvé l'acte de naissance de notre Ancêtre, mais monsieur Claude Le Petit qui fait des recherches en Bretagne, nous soumet un premier dossier dont l'essentiel nous est présenté dans la présente revue.

On lira avec intérêt tout ce document où l'auteur dirige essentiellement ses recherches à partir du nom de l'Ancêtre et de son lieu présumé d'origine tel que rédigés sur contrat de mariage. Après avoir parcouru plusieurs registres, l'auteur conclut en formulant certaines hypothèses. Quant à vous, quelle impression ou réflexion retirez-vous à la lecture de ce document? Dans quel sens ou endroit s'oriente le lien d'origine de l'Ancêtre? Pensez-vous que Guingamp (le château du Marquis de KEROUATZ) ou KERIEN, au sud de Guingamp, constituent toujours un endroit valable?

Nous publierons dans la revue de juin toutes les remarques et tous les commentaires que vous voudrez bien nous faire parvenir dans l'enveloppe de retour qui doit servir au renouvellement de votre adhésion à l'Association. Si ce dossier sur la recherche du lieu d'origine de notre Ancêtre nous concerne tous, nous devrions recevoir au moins quelques commentaires qui seront lus par tous avec intérêt. Quant au conseil d'administration, il a demandé à monsieur Michel Langlois de la Maison des Ancêtres de voir à la poursuite des recherches en Bretagne à partir d'indices qui n'ont pas encore été utilisés à ce jour par monsieur Le Petit.

A la prochaine.



Jacques Kirouac
Président "par intérim"

Le 11 Décembre 1991

La Maison des Ancêtres

C.P. 6700
Sillery (Québec)
Canada G1T 2W2

à l'attention de Monsieur Michel LANGLOIS

Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-joint le résultat de mes recherches concernant Maurice Louis LE BRICE de KEROUAC.

Je n'ai pas eu le bonheur de trouver le ou les actes qui auraient pu apporter à Monsieur KIROUAC la certitude et la satisfaction tant espérées de lui.

Cependant, je cerne un peu mieux cette famille LE BRIS de Berrien (plus précisément, d'Huelgoat) qui réunit un nombre non négligeable d'indices apparemment méconnus à ce jour par la famille KIROUAC. Il semble bien que ce soit dans cette direction qu'il faille pousser.

Si vous le souhaitez, j'accepterais volontiers de poursuivre dans ce sens, ou dans tout autre que vous voudriez bien me désigner.

Bien entendu, toute information connue de la Famille KIROUAC sur son ancêtre au Québec serait la bienvenue ; aucun indice, même minime, pouvant éclairer la recherche en France n'étant à négliger.

Je vous joins les justificatifs de cette première étape.

Je signale que les Archives départementales du Finistère , à Quimper sont éloignées de mon domicile de près de 130 kms. Une recherche efficace pouvant durer plusieurs jours et nécessiter un hébergement, afin de ne pas multiplier les déplacements, il serait souhaitable qu'il en soit tenu compte à l'avenir. Il en serait de même en cas de recherche aux A.D. des Côtes d'Armor , à Saint-Brieuc.

J'espère que ce dossier répondra à votre attente,

Et, vous souhaitant une bonne fin d'année et un joyeux Noël, je vous prie d'agréer, Monsieur l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Claude LE PETIT

O R I E N T A T I O N

Après examen du Dossier de recherches transmis par la Maison des Ancêtres, ma première démarche a consisté à rechercher dans la bibliographie existante, spécialisée sur la Bretagne, ce qui pouvait concerner les LE BRICE DE KEROUAC et les MEU SEUILLAC, ou approchant.

Sans résultats vraiment significatifs, j'en arrive à quelques idées majeures :

- la graphie LE BRICE est vraisemblablement douteuse. Le patronyme LE BRIS est plus logique, et en tout cas plus répandu en Bretagne, quelle qu'en soit la localisation
- le patronyme MEU Seuillac paraît tout aussi peu sûr. A priori -mais c'est très subjectif-, MEU est peu breton. On verrait plutôt MEN, ou MEUR ou, mieux encore, LE MEUR. SEUILLAC peut aussi bien se lire SCUILLAC ou SEVILLAC. On ne peut guère orienter une recherche à partir de ce patronyme incertain. Faute d'autre précision, il conviendra d'être très attentif à toute similitude, à tout indice qui pourrait se présenter lors d'autres recherches.
- la dénomination de KEROUAC n'a certainement pas de caractère nobiliaire. C'est tout au plus un nom de sieurie. Cela peut signifier une origine roturière, certainement, mais probablement notable : milieu juridique, commerçant ou terrien aisé.

Par ailleurs, une superposition sur l'ancien évêché de Cornouaille dont le siège était à Quimper, des départements de l'actuelle division administrative de la Bretagne, permet de limiter les recherches au Finistère-Sud essentiellement, ou encore à un quart Sud-Ouest des Côtes d'Armor, et à une pointe extrême Ouest du Morbihan. Avec des chances réduites dans ces deux derniers cas toutefois. Voir à ce sujet la carte ci-jointe.

Il faut tenir compte des deux termes pouvant indiquer une localisation : KEROUAC et BERIEL. Il serait bon de revoir les directions données par les recherches précédentes, mais en les élargissant à d'autres lieux, paroisses ou lieudits. Leur conjonction peut être un indice important.

Aucune recherche n'ayant été faite dans le Morbihan jusqu'alors, il serait intéressant d'étudier les quelques paroisses qui dépendaient de l'évêché de Cornouaille, bien qu'aucune n'ait de ressemblance avec BERIEL.

Note préliminaire

A propos du K barré (et de Kerouac)

Dans sa lettre du 10 Aout 1983, Monsieur le Chanoine LE FLOC'H donne une explication du K/ sur laquelle je me permettrai de revenir.

Communément appelée le K barré, cette lettre est une ellipse de la syllabe KER, particulière à la langue bretonne. Elle est utilisée dans les noms de lieux et les patronymes, plus particulièrement.

La présentation dactylographiée de M. le Chanoine LE FLOC'H en K/ peut prêter à confusion. En fait, sous sa forme manuscrite, la lettre est ainsi présentée: *K*

C'est aussi sous cette forme, avec une jambe droite un peu plus longue qu'usuellement et traversée par une barre quasi perpendiculaire, qu'elle figure dans des ouvrages imprimés bretons.

Dans la pratique -et le feu de l'action-, la barre peut disparaître lors de l'écriture manuscrite. Dans ce cas, l'usage laisse deviner l'ellipse et permet, avec un peu d'habitude, de reconstituer le mot considéré.

Ainsi, dans la signature de Maurice Louis sur l'acte de son mariage en 1732, il y aurait lieu de voir KVOACH et de lire KERVOACH.

Une autre graphie que l'on retrouve en Bretagne en remplacement du K/ est celle-ci : *E*

Elle remplace aussi bien le K ordinaire que le K barré; Dans les relevés sur Huelgoat, j'ai trouvé

E^m = Catherine

E^{avec} = Kerouac

Pour terminer, je veux signaler la diversité de l'orthographe de ce qu'il faut bien fixer en KEROUAC. Sur cinq mentions, il y a cinq façons de l'écrire, soit:

Kouac

Quervoac

E^{avec}

Kuoac

Kvoac

A propos de Beriel et Berrien

Monsieur Tugdual KALVEZ, Professeur, éminent spécialiste et défenseur de la langue bretonne, consulté personnellement, confirme et précise l'assertion de M. le Chanoine LE FLOC'H; à savoir que Berien ou Berrien, se prononçait Berrienne, ou plus précisément Berrieunn'. Ceci peut expliquer la confusion phonétiquement possible avec BERIEL.

A propos des relevés effectués pour ce dossier

Les actes relevés comportent pour la plupart l'essentiel des informations y contenues : parrain et marraine, présents ou témoins, précision de sépulture, etc...

Certains actes apparemment étrangers à la famille faisant l'objet de la recherche, ont été relevés lorsqu'ils sont susceptibles d'apporter un éclairage intéressant sur celle-ci.

Leur rapprochement avec les éléments déjà connus au Québec pourraient peut-être orienter de nouvelles recherches. Il serait indispensable alors que nous en ayons connaissance;

OUVRAGES CONSULTÉS

A la Bibliothèque Municipale de Vannes

- René KERVILER: Répertoire général de Bio-bibliographies bretonnes
19 T. en plusieurs éditions
 - Le GOBIEN de KERVERSAULT-GEORGIAN, à Lamballe, le 24 Mai 1754
 - Vincent MEUR, ° 1628, Kerhuon-Tonquédec, Fondateur du séminaire des Missions étrangères
 - LE BRIS : différentes références examinées sans succès par la suite
- Vte H. FROTIER de la Messelière: Filiations bretonnes 1650/1923, 6 T.
 - pas trouvé de LE BRICE ou similaire
 - pas non plus de SEUILLAC ou similaire
 - il y a bien une famille de MUN, originaire de Mun en Bigorre Hautes Pyrénées, mais son alliance avec une famille bretonne ne date que de 1838

- P POTIER de COURCY: Nobiliaire et Armorial de Bretagne, 2 T.

- BRIS (LE), Sr de Kerhuel, - de Keramprat
ref. et montres de 1440 à 1536, paroisse de Bignan,
evêché de Vannes (d'azur à la bande d'or, accostée de
deux étoiles de même)
- BRIS (LE)
(d'azur à la fleur de lys d'or, accompagnée de trois
hures de saumon d'argent)
Jean- senechal de Gouarec en 1696

Aux Archives départementales du Morbihan

- Francis GOURVIL : Noms de familles de Basse-Bretagne

- le patronyme LE BRIS est bien attesté
mais LE BRICE ne figure pas

- Inventaire sommaire des Archives départementales du Morbihan

- la table des noms de personnes ne cite pas de LE BRIS

- Répertoire des écarts et lieux-dits des communes du Finistère

- Répertoire des écarts et lieux-dits des communes du Morbihan

- Dans ces deux ouvrages, une recherche des toponymes
Kerouac, Bériel, Seuillac, ou similaires a été faite.
Elle a permis de sélectionner les communes à prospecter

Commentaire:

D'une façon générale, la recherche par les patronymes est
peu satisfaisante: rien d'approchant avec Bériel, ou même
l'evêché de Cornouaille. Les toponymes donnent des pistes
plus exploitables, sinon plus sûres.

KERNEVEL

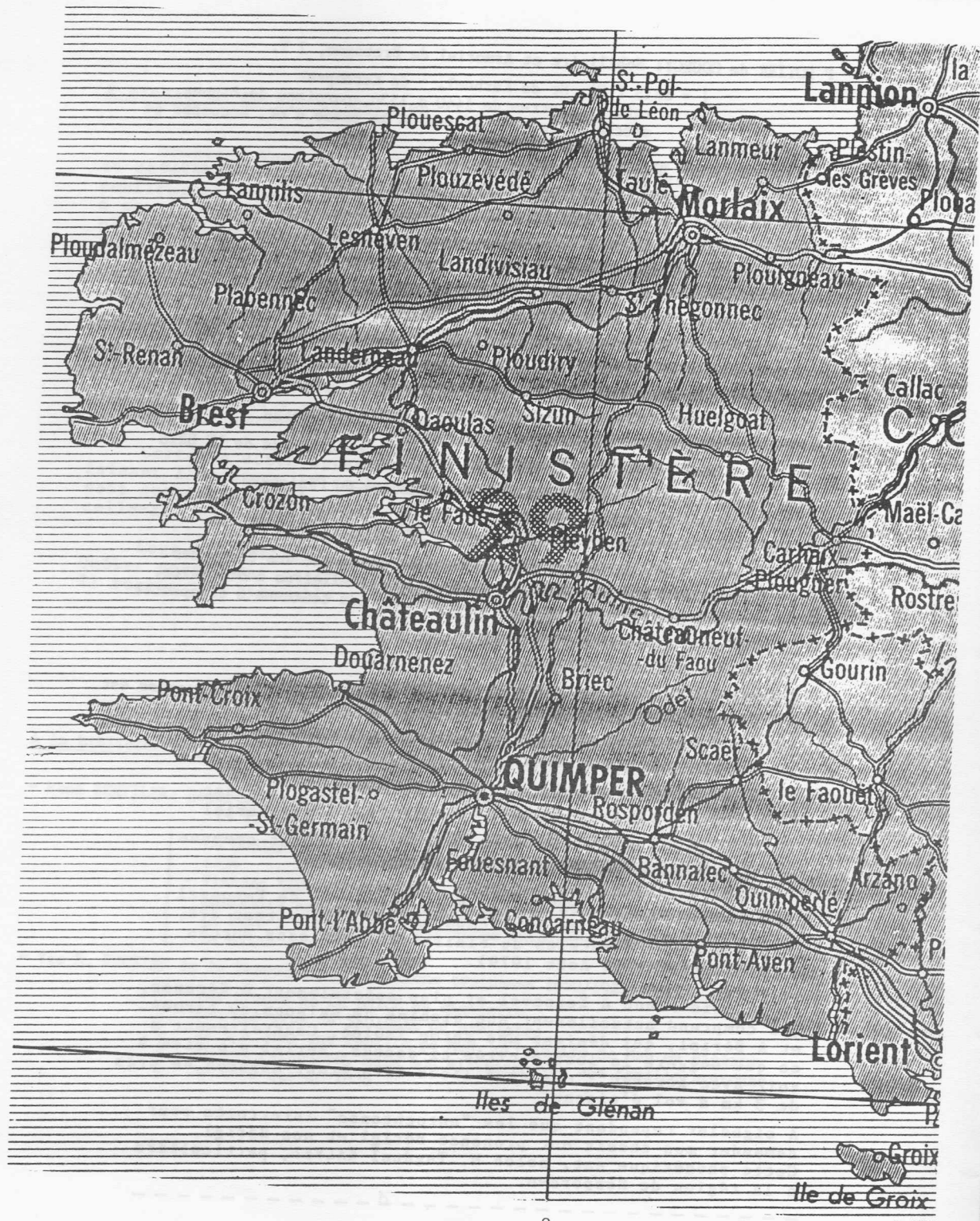
possède les écarts : Kerouac
et Berial

Autrefois paroisse indépendante, maintenant commune
associée à la ville proche de Rosporden.

Je n'ai pas étudié les registres paroissiaux de Kernevel
qui avaient été vus en son temps par M.le Directeur des
Archives départementales du Finistère, mais sans succès
(cf. lettre du 24 Août 1979).

Je me suis rendu à Kernevel et plus spécialement à Kérouac,
qui comprend actuellement une dizaine de maisons ou fermes,
et à Berial, qui désigne une ferme isolée. Contrairement à
ce que suggère la lettre citée ci-dessus, Berial n'a rien à
voir avec Kérouac ; ces deux lieux dits étant séparés de près
de 3 km à vol d'oiseau.

A signaler cependant que les "autochtones" interrogés pour
demander mon chemin ont prononcé Bériel et non Bérigl.
Cette phonétique est, selon M. Tugdual KALVEZ, particulière
à la région de Rosporden.



ROSPORDEN

Bien que la réunion de Kernevel à cette ville soit récente, et du fait que les répertoires de lieux-dits attribuent Kérouac et Bériel à Rosporden dans leur version moderne, j'ai voulu ne pas négliger cette piste.

Consulté aux A.D. :

3 E ROSPORDEN - B.M.S. 1702/1749 - déficit : 1703, 1709,
1716, 1729.

Vu 1704, 1705, 1706, 1707 ; aucun LE BRIS

BERRIEN

Il s'agit évidemment de la paroisse retenue jusqu'à maintenant comme étant le plus probablement le "Bériel" de l'acte de mariage de 1732. C'est très vraisemblable, même si la paroisse ne possède pas de lieu-dit Kerouac.

Consulté aux A.D. :

3 E BERRIEN - B.M.S. 1699/1719 - déficit : 1700, 1701, 1704)
1709, 1710)

Vu 1699, 1702, 1703, 1705, 1706, 1707, 1708, 1711, 1713?
et 1714

Rien en 1699

2.12.1702 - ° Catherine THOMAS, de Guillaume et Louise LE BRIS
p. Mtre Henry CARIOU notaire royal de Jehiviou
m. Catherine LE BRIS, d'Huelgoat

A cette période, un Yves LE BRIS est prêtre à Berrien.
Il y fait les fonctions curiales.

Rien en 1703

Rien en 1705

15.01.1706 - ° Louise Thomas, de Guillaume et Louise LE BRIS
p. Vincent LE BRIS
m. Damelle Louise PROVOST

14.12.1707 - ° François LE BRIS, de Laurent et Jeanne MEVEL
p. François LE BOT
m. Anne MEVEL

12.03.1707 - ° Yves THOMAS, de Guillaume et Louise LE BRIS
p. Guillaume LAGADEC
m. Anne BOURHIS

3.11.1708 - ° Guillaume THOMAS, de Guillaume et Louise LE BRIS
p. Yves LE BOURHIS
m. Catherine THOMAS de Huelgaot

26.02.1711 - ° Henry THOMAS, de Guillaume et Louise LE BRIS
p. Roland ROGNE
m. Catherine LE BOURHIS

- 26.11.1711 - X entre François LE BRIS
et Constance LE MOAL (sans filiation)
tous deux sont de Huelgoat
- 10.09.1713 - ° Marie THOMAS, de Guillaume et Louise LE BRIS
p. Jean LAMANDÉ
m. Catherine TOORMAN (pour TOURMEN, sans doute)
- 2.11.1713- ° Charles LOZACH, de Noel et Marie LE BRIS
p. François GUILLOU
m. Catherine MOING
- 27.10.1714 - ° Marie THOMAS, de Guillaume et Louise LE BRIS
p. Bastien CORNEC
m. Marie Catherine LAGADEC
- 25 12. 1714 - ° Janne LOZACH, de Noel et Marie LE BRIS
p. Yves MENIER
m. Janne LE TOUCHE

Commentaire : LE BRIS est surtout représenté par les femmes. Noter l'origine signalée de Huelgoat. Piste à ne pas négliger.

HUELGOAT

Etait autrefois une trêve de la paroisse de Berrien. C'était une ville, selon la plupart des actes.

Consulté aux A.D. :

3 E HUELGOAT - B.M.S. 1686/1734 - déficit : 1787, 1788, 1790/1703;
1717, 1721, 1727

Vu 1705 à 1715

- 29.03.1705 - + Marie et Yves LE BRIS, du lieu de Coatguiner
1.03.1705 présence des Sr et Dame de Coatguiner, de Margueritte HENRY
et Ysabelle LE BRIS
- 22.01.1706 - ° Louis LAGADEC, d'honorables gents Hiérosme L. et Anne
LE BRIS
p. Honorable marchand Louis LE BRIS
m. Catherine BIZIEN
- 20.03.1706 - ° Gabrielle LE BRIS, de Jan et Geneviève LE GILLAD
p. Henry TANGUY
m; Janne LE BRIS
- 26.03.1706 - ° Mauricette LE BRIS, d'honorables gents Louis et Marie
THOMAS
p. Honorable homme Hiérosme LAGADEC
m. Dame Mauricette de KERGADALEZ, dame de Goasmenou
- 13.08.1706 - ° Janne, de Maître Roland NOGRE, greffier de la juridiction
du Connec et ses annexes, et d'honorable femme Janne BRIS
p. Maître Guillaume LE MOING notaire royal
m. Honorable fille Catherine LE BRIS
- 31.12.1706 - + Louis LE BRIS, fils de Louis et Marie THOMAS, âgé d'env.
six ans
- 1r.05 1707 - ° Françoise Jacquette, fille de Hiérosme LAGADEC et Anne LE BRIS
p. et m. Honorables personnes Thomas LE BRIS étudiant au
collège de Quimper et Catherine LE BRUN damoiselle de
Préville

- ont signé : Françoise LE BRUN, Thomas LE BRIS, François et Louis
LE BRIS, Guillaume LAGADEC, Hiérosme LAGADEC, Hy (=Henry)
LE COLLEC, P. BOTHOREL, J. BRIS, Laurence GUIOMARCH ptre curé
- 1r.05.1707 - ° Charle Marie François LE BRIS, d'honorables gents François
LE BRIS, huissier ordinaire des sièges royaux de Chauneuf
du Fou (=Chateauf du Faou) et Landelleau, et Marie LE
DENMAT . Nè le dernier Avril et baptisé le premier de May
p. Noble Homme Charles SALAÜN, Sieur du Rest, avocat en
Parlement de Paris, dem en son manoir du Rest, trêve
de Collorec, paroisse de Plonevez du Fou (=Faou)
m. Damoiselle Marie Anne Urbanne LE BIHAN fille du Sieur
de Kerouac LE BIHAN, dud. Huelgoat
ont signé C; SALAÜN du Rest, Marie Anne Urbanne LE BIHAN, François
LE BRIS, François LE BRIS (2ème signature), Hy LE COLLEC,
J.BOTHORELptre, F. LE BIHAN, Laurens GUIOMARCH ptre et curé
- 20.07.1707 - + Jan LE BRIS, du village de Kervinaouet Huella
présence de Hervé LE BRIS, son père
- 28.08.1707 - ° Pierre LE BRIS, de Louis et Marie THOMAS
p. Pierre THOMAS, escollier
m. Kne (=Catherine) LE BRIS jeune fille
- 15.10.1707 - ° Jan, de Martin BODENIEL (?) et Françoise LE BRIS
p. Jan SALAÜN
m. Catherine PLASSART
- 8.12.1707 - ° Marie BOTHOREL, de Laurence et Marie LE BRIS
p. François LE BRIS
m. Gabrielle BOTHOREL femme de François PEZRON
- 25.12.1707 - ° Marie Anne Urbanne NOGRE, de Maître Roland, greffier de la
cour et juridiction du Gronnec, et d'honorable femme
Janne LE BRIS. Née le 22 Décembre, baptisée le 25
p. honorable marchand Louis LIDOU, de la ville de Braspars
m. Damoiselle Marie Anne Urbanne LE BIHAN fille du Sieur
de QUEROUAC LE BIHAN notaire royal
- ont signé: Marie Anne Urbanne LE BIHAN, NOGRE, François LE BRIS,
F. LE BIHAN, Guillaume LAGADEC, Kne (=Catherine) LE BRIS,
Louis LE BRIS, Hiérosme LAGADEC, Guillaume LAGADEC, Thomas
LE BRIS, Hy (=Henry) LE COLLEC, Pierre BOTHOREL Ptrs, G.
MOING, Laurence GUIOMARCH ptre et curé
- 11.01.1708 - ° Jan François LE BIHAN, de Maître François Joacim, Sieur de
Kuac (=Kerouac) notaire royal et apostolique des sièges
royaux de Chauneuf du Fou, Huelgoat et Landelleau, et
greffier des rolles de la paroisse de Berien et ses treuves
d'Huelgoat et Lomaria (=Locmaria, maintenant Locmaria-Berrien)
et de Damoiselle Kne (=Catherine) son épouse,
p. Maître Pierre PIERRE, sieur de Losmener
m. Damoiselle Janne Françoise LE BIHAN
- 3.02.1708- X d'honorables gents Vincent LE BRIS, fils de Maître François
LE BRIS et de deffuncte honorable femme Jeanne NICOL
et Anne LE DENMAT fille d'autres honorables gents Vincent
DENMAT et deffuncte Margueritte HUET, tous de la ville et
treuve d'Huelgoat
présence de : Hy LE COLLEC ptre, F. LE BRIS, NOGRE, Maisonneuff
LE GUICHOUX, Laurence GUIOMARCH ptre et curé, Maurice
Pierre TOURONE

- 26.11.1708 - X entre honorables gents Hanry ROBIN (pas de filiation)
et Catherine LE BRIS, fille de François et deffuncte Janne NICOL
présence de : François LE BRIS, Louis ROBIN, Louis LE BRIS, le
sieur NOGRE, KUOAC (=Keruoac) LE BIHAN
- 2.01.1709 - ° Chaterine (=Catherine) LE BRIS, de Vincent et Anne LE
DENMAT
p. François LE BRIS
m. Catherine THOMAS
- 14.02.1709 - ° Gabrielle LE BRIS, de Maître François LE BRIS, huissier
audiencier des sièges royaux de Chaunef du Faou, Huelgoat
et Landelleau, et honorable femme Marie LE DENMAT
p. Honorable homme Vincent LE BRIS
m. Damoiselle Gillette JAMIN
- 14.02.1709 - ° Catherine NOGRE, de Mtre Roland NOGRE greffier et notaire
de la juridiction de Commana et du Gronnec, et honorable
femme Janne LE BRIS
p. et m. Honorables gents Louis LE BRIS marchand de drap,
et Catherine LAGADEC fille d'honorables gents Hiérosme
LAGADEC et Anne LE BRIS
- 21.03.1709 - + Vincent LE BRIS, agé de 28 ans, (+) au coeur (sic!) de
l'église treviale de St Yves audit Huelgoat au second
tumble (resic!) du second rang du costé de l'épître.
présence de : François, Louis et Thomas LE BRIS, le sieur NOGRE,
Hiérosme LAGADEC, Laurence BOTHOREL, Henry ROBIN, Anne LE
DENMAT veuve dudit deffunct, Vincent et Claude DENMAT,
Jullien LOLLIVIER sacriste...
- 22.03.1709 - + Noel LE BRIS, environ 30 ans, fils de Janne SALIOU
(celle-ci décède le 16.06.1709 à 60 ans env.)
- 25.04.1709 - ° Maurice fils d'honorables gents Hiérosme LAGADEC et Anne
LE BRIS
p. Mtre Roland NOGRE, greffier... (cf. plus haut)
m. Dame Mauricette Kergadallen épouse du sieur Louis de
Lesquelen, sieur du Goasnennou
- 9.11.1709 - + Catherine THOMAS agée de 55ans env., (+) à la première
tombe du premier rang du costé de l'évangile
présence de : Hiérosme LAGADEC, fils de lad., décédée
Mtre François LE BRIS, Mtre Roland NOGRE, Louis LE BRIS,
Thomas LE BRIS
- 7.10.1709 - + Janne LE BRIS, agée de 30 ans env., (+) au nef (sic) de
l'église vis à vis du Crucifix
présence de : Mtre François LE BRIS huissier, Laurent LE BRIS
- 4.11.1709 - X Thomas LE BRIS et Mauricette ROBIN
présence Monsieur Goasnennou, Laurens LE BIHAN, Laurens BOTHOREL,
François LE BRIS, Yves GUYOMARCH, Alain RIOU, Louis LE
BOURLES
- 18.12.1709 - + Marie LE DENMAT agée de 37 ou 38 ans, (+) au premier
rang du chœur
présence de : Maître François LE BRIS, huissier, son mary,
Claude LE DENMAT son père, Vincent LE DENMAT son oncle,
Laurens et Jean LE BRIS ...
- 23.01.1710 - + Claude LE DENMAT agé d'environ... (un blanc), (+) à la
ciquième tombe du troisième rang au Chœur
présence de : Vincent LE DENMAT son frère, Louis NEDELEC, Yves
LE PENNEC, Guillaume PERON (= PEZRON)

- 2.02.1710 - ° Marie ROBIN, d'honorables gent Henry ROBIN et Catherine LE BRIS
(dcd le 16)
p. honorable personne Louis LE BRIS
m. d° d° Louise LE GOUFF
- 7.07.1710 - X entre honorables personnes Maître François LE BRIS
et Catherine... (patronyme oublié sur l'acte)
présence de : Mtre François LE BRIS, Mtre François LE BIHAN
notaire royal
ont signé ; Marie GUILLAUTOU (GUILLANTON ?), F. LE BRIS, Laurens
GUYOMARCH ptre et curé, Marie Anne Urbanne LE BIHAN,
Catherine LE POSTEC, Marie Joseph LE POSTEC, Marye CONAN,
F. LE BIHAN, François LE BRIS, Louis COM
- 15.10.1710 - ° François LE BRIS, de Thomas et Mauricette ROBIN
p. François LE BRIS, fils de Louis
m. Françoise PIERRE
- 5.04.1711 - ° Catherine ROBIN, d'Henry et Catherine LE BRIS
p. Pierre QUELEN
m. Janne LE BRIS
- 13.04.1711 - X entre Gilles LASENNET procureur en la cour royale de Brest
et Damoiselle Marie Anne Urbanne LE BIHAN, fille de Mtre
François Joachim LE BIHAN, sieur de Kvoac (=Kervoac) et
damoiselle Catherine BIZIEN
- 21.04.1711 - ° Marye LAGADEC, de Hiérosme et Anne LE BRIS
- 25.05.1711 - ° François MEVEL, de François LE MEVEL et Françoise
GUYNODAL (?)
m. Jeanne MEVEL femme de Laurens LE BRIS
- 12.06.1711 - + Janne LE BRIS femme de Guillaume PLASSART du village du
Cloître en cette treuve d'Huelgoat. (+) sixième tombe du
second rang du costé de l'évangile ou nef de l'église
présence de : Guillaume PLASSART son mary, Maître BODENIEL,
François LE BRIS et Yves HENRY
- 15.06.1711 - ° Marye LE BRIS, de Louis et Marye THOMAS
p. Honorable personne Mtre Rolland NOGRÉ
m. Andrée ROPARTZ
- 15.11.1711 - + Catherine BIZIEN, agée de 44 ans env., femme de Mtre
François LE BIHAN notaire royal
- 25.01.1712 - X Jean LE BRIS, fils de Louis et Jeane BIZIEN
et Renée BOTHOREL, fille d'Yves et Marie BOURLES
présence de : les parents et, Henry ROBIN, François LE BRIS,
René BOTHOREL, Rolland NOGRE, Thomas LE BRIS, Hervé PERON
- 2.10.1712 - ° Catherine, d'Henry ROBIN et Catherine LE BRIS
- 19.10.1712 - ° Gilette LE BRIS, de Thomas et Mauricette ROBIN
- 17.12.1712 - ° François Gabriel, de Jean LE BRIS et Renée BOTHOREL
- 7.03.1713 - + Anne LE BRIS, agée de 40 ans env., femme de Hierosme
LAGADEC
présence de : Louis LE BRIS, Henry ROBIN, François LE BRIS son
père, Mtre Louis SALAÜN, Guillaume et Hervé PERON
- 6.07.1713 - ° Louis LE BRIS, de Laurent et Jeanne LE MEVEL
p. et m. Honorables personnes Louis LE BRIS et Catherine
LE BRIS
- 1r. 08.1713 - + Louise LE BRIS, agée de 65 ans env. veuve de Yves PLOUZAN
(ou PLOJAN)

- 16.08.1713 - ° Noel LE BRIS, de Louis et Marie THOMAS
p. et m. Honorables personnes Noel THOMAS, maître sabostier
de la parcelle de Rosmarec, et Constance LE MOAL femme de
François LE BRIS le vieux (sic)
- 2.10.1713 - X entre Guillaume BIZIEN fils majeur de + Noel BIZIEN et
Constance LE MOAL
et Anne LE DENMAT veuve de feu Vincent LE BRIS
présence de : François LE POSTEC sieur de Chf du Bois, Thomas
YVENAT, Mathurin LE GUILLOU, Constance LE BIHAN, Marie
Joseph LE POSTEC, Hiérosme LAGADEC, Henry ROBIN, Jean
LE HUEZ
- 6.12.1713 - + Vincent LE DENMAT agé de 73 ou 74 ans, dcd chez sa fille
Louise LE DENMAT
présence de : Mre Laurens LE DENMAT ptre son fils, Louise et
Anne LE DENMAT ses filles, Louis NEDELEC son neufve (=
neveu), Guillaume BIZIEN son gendre, Maurice LOLLIVIER
- 21.12.1713 - + Gilette LE BRIS, 13 mois de Thomas et Mauricette ROBIN

Registre parcouru jusqu'en 1715 inclus ; trouvé un ou deux actes
concernant des LE BRIS que je n'ai pas relevés. Ils n'apportaient rien
de plus que les précédents, dans l'état actuel des recherches.

Commentaire : Huelgoat est sans conteste un foyer
important d'implantation de LE BRIS. Bien que la
naissance de Maurice Louis n'y ait pas été trouvée
formellement, certaines concordances, ou plutôt
résonnances, sont pour le moins troublantes : la
présence dans les relations du Sieur de Kérouac
n'en est pas la moindre. Cette piste est manifeste-
ment à approfondir.

LOCMARIA

Etait autrefois une trêve de la paroisse de Berrien. Appelée
aujourd'hui Locmaria-Berrien et instituée en commune

Commentaire : je n'ai pu étudier les registres de
cette trêve. Locmaria était sans aucun doute moins
important que Huelgoat. Toutefois un contrôle
ultérieur ne sera pas superflu.

H.B. - A titre indicatif, le Minitép nous donne actuellement :

BERRIEN ————— 7 LE BRIS
HUELGOAT ————— 7 LE BRIS
LOCMARIA-BERRIEN ——— 1 LE BRIS

Mais aucun LE BRIS dans ces trois communes

De tout ce qui précède, il apparaît que la paroisse de Berrien soit la direction la plus fiable, comme présentant la plus grande convergence des indices donnés par l'acte de mariage de 1732 :

- a) Berrien = Berien = Beriel
- b) Implantation d'une ou plusieurs familles, plus ou moins liées entre elles, en Huelgoat, trêve de la paroisse de Berrien
- c) le Sieur de Kerouac y est attesté, même si ce n'est pas un LE BRIS mais un LE BIHAN qui sont en relation avec les LE BRIS
- d) les prénoms Louis et François se retrouvent plusieurs fois chez ces LE BRIS

Par contre, aucune indication ne rappelle Veronique Magdeleine de MEU Seuillac, ou similaire. Ce nom n'apparaît nulle part ailleurs dans nos recherches.

Et surtout l'acte de baptême de Maurice Louis LE BRIS n'a pas été découvert. A celà, deux hypothèses :

1ère hypothèse - Le registre où figurait cet acte n'existe plus, ou n'est plus consultable.

2ème hypothèse - L'année de naissance 1706, déterminée à partir de l'acte de décès n'est peut-être pas exacte. Il n'est pas rare que l'âge annoncé au décès n'ait pas une précision évidente.

Les éléments que possède au Québec la famille KIROUAC, associés aux éléments nouveaux qu'apporte le présent dossier peuvent-ils permettre d'affiner la connaissance de notre sujet ?

Y a-t-il d'autres indications sur un âge probable ? que sait-on de la profession de Maurice Louis ou de ses parents, de son ou de leur rang social ? Le cercle de famille et de relations de la famille LE BRIS d'Huelgoat éveille-il quelques échos du côté québécois ? Que connaît-on des circonstances de l'arrivée de Maurice Louis au Québec ?

Une troisième hypothèse m'est apparue, vers laquelle je m'avance sur la pointe des pieds. A priori, elle peut paraître un peu farfelue. Elle mérite pourtant réflexion, et je m'en explique.

3ème hypothèse - Notre personnage est un imaginatif que les circonstances ont amené à se trouver une personnalité d'emprunt. Très attaché cependant à ses racines, ou faute d'une créativité débordante, ou encore, voulant faire "vrai" malgré tout, il aurait puisé sa nouvelle identité dans et autour de sa famille réelle. Laquelle serait bien alors ces LE BRIS de Huelgoat.

Il pourrait avoir commis quelque faute de jeunesse dont il aurait échappé par un exil outre-Atlantique, en falsifiant un tant soit peu son véritable nom. Serait-il un précurseur du "vrai-faux passeport" ?

Il pourrait aussi bien avoir eu quelque problème personnel, familial ou amoureux, qu'il aurait cherché à oublier en tentant au Québec ce qui était, tout de même encore à cette époque, une aventure. Ou bien est-ce par goût du voyage, ou pour résoudre une situation économique difficile ? Une petite "intervention" sur son nom et ceux de ses parents lui donnant par la même occasion la possibilité de se fabriquer à moindres frais un nouveau rang social.

On peut constater en effet de troublantes coïncidences.
Il suffit de se reporter aux relevés de Huelgoat. Qu'y voit-on ?

- Prénoms multiples : il en attribue deux à chacun de ses parents et à lui-même.
A Huelgoat, on constate que l'usage veut généralement un seul prénom. Le nombre de prénoms de l'enfant semble augmenter en fonction du rang social des parents.
- Maurice Louis : on trouve Louis et Louise chez les LE BRIS et LAGADEC. On trouve aussi Maurice chez LAGADEC et Mauricette chez LE BRIS (fille de Louis et Marie THOMAS). Ces familles sont manifestement apparentées.
- François Hyacinthe : on trouve plusieurs François LE BRIS. Aucun ne s'appelle Hyacinthe, prénom qui ne figure pas à cette période à Huelgoat. Mais Hiérosme (LAGADEC) est un prénom du même type.
- de Kérouac : Le Sieur de Kérouac, de Huelgoat, est un LE BIHAN, notaire royal. C'est vraisemblablement ce qu'on appelle une "sieurie imaginaire", c'est à dire ne s'appuyant pas sur une terre du même nom. Maurice Louis ne peut donc la citer comme localisation de ses origines. Mais il peut s'en attribuer le titre sans difficulté, surtout outre-mer.
- de MEU SEUILLAC : il est à remarquer que l'acte de mariage de 1732 comporte des surcharges et des ratures multiples à l'inscription de ce nom, attestant des hésitations du rédacteur, comme s'il y avait eu de la part du dicteur difficulté ou incertitude à exprimer le nom de sa mère. Ceci pourrait expliquer qu'on ne trouve pas trace de ce patronyme -au moins à l'époque étudiée- dans Huelgoat ou Berrien. Faut-il faire le rapprochement avec le fait que Maître François LE BRIS, huissier eut au moins trois épouses : Jeanne NICOL, puis Marie LE DENMAT, puis enfin cette Catherine N... qu'il épouse en 1710 (à moins que ce dernier ne soit un fils du précédent).

Il paraît donc de plus en plus vraisemblable que Maurice Louis LE BRIS de Kérouac (qui pourrait n'être alors qu'un Maurice, ou un Louis LE BRIS) soit effectivement originaire de Huelgoat, paroisse de Berrien, évêché de Cornouaille.

En cas de poursuite de recherches, il y aurait lieu :

- d'examiner les registres paroissiaux d'Huelgoat antérieurs à 1705, jusqu'en 1686, ce que je n'ai pas eu matériellement le temps de poursuivre.
- de vérifier sur Locmaria, autre trêve de Berrien, si la famille LE BRIS y est représentée (à vrai dire, je ne pense pas que la solution se trouve là).
dans l'affirmative, engager la recherche autour de 1706. Rechercher par la même occasion MEU SEUILLAC (?).
- au cas où il s'avèrerait impossible par les registres paroissiaux de retracer formellement ce Maurice Louis ou ses parents, ou d'avoir par ce moyen des indices particulièrement probants, il y aurait peut-être lieu alors d'étudier les archives existantes du notariat et des juridictions de ce secteur. Recherche plus longue et plus délicate, mais qui peut parfois apporter de précieux et irréfutables renseignements.

Décembre 1991
Cl. LE PETIT

Huelgoat; l'une des trêves de la paroisse de Berrien; à 9 l. $\frac{3}{4}$ au N.-E. de Quimper, son évêché; à 32 l. $\frac{3}{4}$ de Rennes, et à 6 l. de Morlaix, sa subdélégation. Cette trêve relève du roi: les ducs y avaient jadis un fort château. C'était une ville murée, qui a été détruite, et ne forme aujourd'hui qu'une petite bourgade, environnée de la forêt de son nom, qui appartient au roi. Il s'y tient un marché le lundi. — Le 11 juillet 1373, Bertrand Duguesclin, connétable de France, rendit une ordonnance pour l'établissement d'une garnison de vingt lances dans le château du Huelgoat, qui devait être commandée par Guillaume de Kmartin, écuyer au service du roi Charles V. — La forêt du Huelgoat était jadis d'une étendue prodigieuse, puisque le roi François I^{er}, dans une ordonnance des eaux, bois et forêts, rendue le 12 août 1545, dit que la coupe en serait faite à cinquante fois différentes *. — Par édit du roi Charles IX, donné à Châteaubriand au mois de septembre 1565, la juridiction royale du Huelgoat fut réunie et incorporée au siège royal de Carhaix. — La mine de plomb ouverte depuis plusieurs années * dans le territoire de cette trêve est très-renommée par la bonté de la matière qu'elle fournit: on y trouve beaucoup d'argent, et l'exploitation s'en fait par la compagnie qui fait valoir celle de Poullaouen, qui n'est éloignée de là que d'une lieue trois quarts. L'étang du Huelgoat, qui forme une partie de la rivière d'Aulne, sert à faire mouvoir les machines de cette mine.

HUELGOAT (sous l'invocation de saint Yves), petite ville: commune formée de l'anc. trêve de Berrien, aujourd'hui cure de 2^e classe; bureau d'enregistrement; chef-lieu de perception. — Limit. : N. Berrien; E. Locmaria; S. Loequeffret, Plouyé; O. la Feuillée. — Princip. vill. : Coat-Mocun, Guinec, le Fao, Kvaol, Kvoal. — Maison principale, manoir de la Goudraie. — Superf. tot. 1486 hect. 94 a., dont les princip. div. sont: ter. lab. 414; prés et pât. 115; bois 264; verg. et jard. 12; landes et incultes 610; sup. des prop. bâl. 10; cont. non imp. 44. Const. div. 250; moulins 3 (Arc'hoat, Vihan, du Huelgoat); 3 usines.  *Huelgoat* signifie littéralement le *Haut-Bois*: en effet, une grande partie du territoire de cette commune a jadis été une forêt, ainsi qu'en témoigne encore celle qui est dite de Huelgoat, ou *bois de la Garenne*, qui appartient à l'Etat, et qui a 442 hectares de superficie. — Il y a dans la commune de Huelgoat l'église et une chapelle; cette dernière, dite de Notre-Dame-des-Cieux, a un pardon renommé et qui attire beaucoup d'étrangers. On cite à Notre-Dame de remarquables sculptu-

res en bois, et dans l'église de Huelgoat un lutrin chargé de bas-reliefs singuliers. — Le Huelgoat présente par lui-même peu d'intérêt; mais les environs sont des plus pittoresques. Nous nous bornerons ici à ce qui appartient spécialement à cette commune. Le *Castel-Guibet* est une tour isolée et d'un aspect bizarre qui s'élève sur un rocher nu, à mi-chemin de Huelgoat à la mine de plomb. A peu de distance, mais sur le côté opposé, est ce qu'on appelle dans le pays le *camp d'Artus*. Ce sont d'anciens retranchements en terre, présentant l'aspect d'un camp romain et la forme d'un trapèze ayant 300 m. environ dans sa plus grande longueur. On voit à l'une des extrémités une tour bâtie, comme les anciens donjons, sur une butte artificielle, environnée d'un fossé. — M. de la Boëssière nous a signalé la présence d'un autre camp romain en Huelgoat. Ce camp serait situé dans la forêt elle-même. * Ayant eu occasion de traverser cette forêt en 1797, nous écrivit-il, je reconnus dans une coupe que l'on venait d'exploiter les vestiges très bien conservés d'un camp romain, absolument semblable, pour la dimension et le tracé, à tous ceux que j'ai vus ailleurs, et qui selon la science étaient destinés à l'hivernage d'une légion. * — On voit en Huelgoat la plus belle des pierres branlantes de Bretagne. Cette pierre, dont le poids est au moins de 100,000 kilog., peut être mise en branle par un seul homme. — Mais ce qu'il y a de plus remarquable en Huelgoat c'est la mine de plomb argentifère exploitée par le propriétaire, M. Blaque-Belair, concurremment avec celle de Poullaouen; le minerai contient environ un million d'argent, et l'on estime à 1500 kilog. la quantité de ce dernier métal annuellement obtenue. — La position de cette mine est admirable, et des canaux habilement ménagés lui amènent des eaux qui donnent par leur chute une force motrice variant, suivant les saisons, de 300 à 350 chevaux. Jadis cette force motrice mettait en jeu des roues hydrauliques échelonnées sur les flancs de la montagne où est la mine; à leur tour ces roues imprimaient le mouvement à cinquante-neuf pompes en bois. Mais, la direction du filon éloignant les travaux des points où agissait la force hydraulique, il avait fallu transmettre celle-ci à plus de 3,500 m. de distance, à l'aide de pièces de bois: et, outre que la puissance initiale se trouvait réduite de plus de moitié quand elle parvenait aux puits, l'entretien devenait horriblement coûteux. M. l'ingénieur Juncker a remplacé ces appareils par deux machines à colonne d'eau analogues à celles dont M. Reichembach a doté la Bavière. Ces machines qui élèvent toutes les vingt quatre heures 2,580 m. cubes d'eau, ou 2,580,000 kilogram., quantité que les infiltrations jettent journellement dans les puits; le *balancier hydraulique* de M. Juncker: l'ensemble de ces vastes et imposants travaux méritent d'attirer à Huelgoat tous les hommes curieux d'admirer les efforts de la science triomphant de la nature. — Huelgoat n'est pas le point où se traite le minerai de plomb; toute l'exploitation est concentrée à Poullaouen. (Voy. ce mot.) — L'embranchement de la route de Huelgoat sur la route royale n° 164 est à 233 mètres au dessus du niveau de la mer. — Il y a foire le lendemain de la Purification, le premier jeudi de carême, le lendemain de l'Assomption, le jour Saint-Marc, les 19 mai, 25 juin, 9 septembre, 28 octobre, 21 novembre, et le lendemain de l'Annonciation. — Archéologie: Dom Morice, *Preuves*, t. I, col. 76, 77, 582, 634, 655, 1320, 1418; t. III, col. 348, 1021. — Géologie: constitution toute granitique; rochers curieux. — On parle le français dans la ville, et le breton dans le reste de la commune.

La langue bretonne aujourd'hui

« Débretonnisée » dans le cadre de la politique scolaire de la troisième République, la péninsule comptait encore au début du siècle plus d'un million de bretonnants.

S'ils ne sont plus aujourd'hui que 500 000, le breton demeure la langue usuelle du travail et des loisirs, dans le Finistère et dans les secteurs occidentaux du Morbihan et des Côtes du Nord. Depuis quelques années, la Bretagne connaît une renaissance linguistique : de la maternelle à l'université, on peut désormais apprendre et enseigner le breton.

En Bretagne même, le développement de l'école Diwan (enseignement du breton à la maternelle et en primaire) manifeste, surtout en milieu rural, l'attachement des Bretons à leur langue et leur culture. L'habilitation récente des universités de Rennes et de Brest leur permet désormais de délivrer des licences et des maîtrises d'enseignement en breton.

Chaque été, à Rennes, Quimper et Lorient, des stages sont organisés tandis que se multiplient des associations comme « SKOL OBER » qui proposent l'enseignement du breton par correspondance.

À Paris et dans la région parisienne, il est assuré dans onze établissements secondaires ainsi qu'à l'université de Paris VIII.

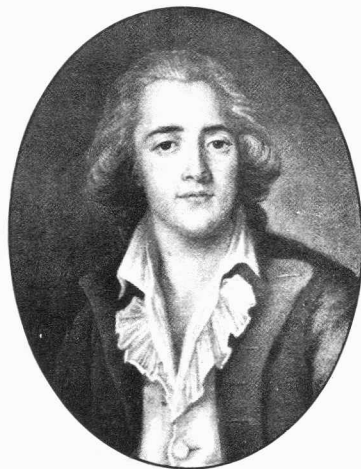
La Méthode Assimil vient, de son côté, de publier un « Breton sans peine ».

Longtemps humiliée dans son identité culturelle, la Bretagne d'aujourd'hui redécouvre une langue qui, loin de se replier sur une nostalgie passéiste, s'enrichit sans cesse de nouveaux apports. Des écrivains comme Louis le Cunff, Michel le Bris, Jena Mankale, Youenne Gwernig, Lucien Jégou, Pierre Jakor, Pierre Jakez-Hélias, sont là pour en témoigner.

LE BRETON, CE GAULOIS MODERNE

« Mais pourquoi diable mettez-vous des drapeaux bretons partout ? » demandait un homme de passage à un Quimpérois de souche.

« Parce que », répondit l'autre, « c'est la meilleure façon pour nous de faire savoir que nous sommes d'abord français ».



François-René de Chateaubriand
1768-1848.



Pierre Jakez-Hélias.

Si l'appartenance à la France n'est pratiquement pas contestée, sauf dans quelques groupes très minoritaires, le sentiment des Bretons de former un peuple différent avec une culture et des particularités que l'on découvre chaque jour, est demeuré très vivace.



C'est pourquoi il est aujourd'hui peu de régions qui, autant que la Bretagne, se sentent concernées par une décentralisation que le Premier Ministre, M. Pierre Mauroy, définissait ainsi, à Rennes, en octobre 1981 :

« La décentralisation, qui est un acte de confiance destiné à enraciner l'unité de la République dans la diversité française, donne enfin aux villes, aux départements, aux régions, le pouvoir et les moyens de l'initiative (...).

Cette décentralisation, je sais que les Bretons, plus encore que d'autres, peut-être, l'attendaient. A eux désormais de jouer ».



Michel Le Bris.

SOUVENIR D'UN « ENFANT DU PAYS »

« Je me souviens qu'avant l'âge scolaire, j'allais dans le couloir désert qui menait à la classe de M. Morvan, dont on disait qu'il donnait facilement ar rap (la fessée). Si j'étais accepté, j'allais m'asseoir sagement au fond de la classe, mais pour quoi faire ? Je ne comprenais rien à ce qui se disait,

ne connaissant pas un mot de français.

On faisait la chasse au breton dans toutes les écoles. Ceux qui se laissaient surprendre à parler la langue celtique étaient punis de la corvée des cabinets ».

Lucien Jégou, *Le Bénéitier du Diable. Mémoires du pays bigouden*. 1979.

Référence :

France , Informations 120

Dolmens et menhirs



Mégalithes bretons, alignements de Carnac (Morbihan).

Traces d'une civilisation préhistorique, qui s'est épanouie de la Péninsule ibérique aux pays nordiques vers le milieu du quatrième millénaire jusqu'à 2000 environ avant notre ère, les mégalithes, présents dans d'autres régions de France, sont particulièrement nombreux en Bretagne. L'ampleur géographique et la durée du phénomène expliquent l'évolution des formes dont il ne reste aujourd'hui que l'ossature.

Les dolmens (en breton, tables de pierre), dont le plus ancien date de 4000 avant J.-C. et se trouve à Carnac (Morbihan), ne sont sans doute, tels qu'ils subsistent actuellement, que le squelette d'une construction complexe servant de tombeau. L'aspect extérieur devait être le plus souvent celui d'une tour à parements étagés dont l'importance variait avec le nombre de sépultures.

La signification du menhir (pierre levée) reste plus vague. Sans doute servait-il à démarquer un territoire, ce qui ne l'empêchait pas d'être utilisé comme lieu de culte, en coïncidence avec les données telluriques et astronomiques.

Le plus souvent isolés, il arrive que les menhirs soient groupés comme à Carnac, dans des alignements comptant près de 3 000 pierres, rassemblées sur plusieurs lignes longues de quatre kilomètres.

LEGENDE DE SAINT-GOULVEN

Fils de Bretons insulaires, Goulven, sur la plage même où ses parents ont abordé, a construit son pénity ; il n'a qu'un compagnon nommé Maden. Tous deux travaillent avec acharnement pour défricher la forêt voisine. Ils ne s'arrêtent que pour prier. Le sol est devenu fertile grâce à leur labeur.

Goulven sort rarement de sa solitude. Il ne parle à personne, sauf à son compagnon et à un rude laboureur, loncor, qui habite le vallon voisin.

Un jour Goulven dit à Maden :

- Tu vas aller trouver loncor et tu diras qu'il te donne, pour sceller notre amitié, ce qui se trouvera sous sa main quand tu lui adresseras la parole. Quant à toi, quoi que te donne loncor, tu l'en remercieras. Tu reviendras ensuite, sans regarder, avant d'être de retour au pénity, ce que tu apportes.

Maden arrive auprès de loncor. Il lui dit le but de sa visite. loncor veut satisfaire le vœu de Goulven, mais il ne sait quoi lui remettre. Tout à coup, pris d'une idée subite, il se baisse, ramasse trois poignées de terre et les jette dans la tunique de Maden.

Celui-ci, après avoir remercié loncor, reprend le chemin du pénity. Il a l'impression, à mesure qu'il avance, que sa tunique s'alourdit. Enfin, à bout de forces, il arrive devant Goulven. A ce moment, seulement, il regarde le présent de loncor et s'aperçoit que les trois poignées de terre se sont changées en trois lingots d'or.

(Ch. Le Goffic. Op. cit.)



Obélix.

Obélix, personnage de la bande dessinée « Asterix », est « tailleur de menhirs » dans un petit village gaulois qui résiste farouchement à l'occupation romaine (ill. d'Uderzo-Dargaud Editeur).

Mystérieuses, énigmatiques, les « pierres levées » n'ont pas encore livré leur secret, mais l'on s'accorde généralement à considérer les alignements de menhirs comme les sanctuaires d'un culte voué à l'adoration du soleil.

Référence: France Informations 120

NOUVELLES

RAPPEL

Le samedi 23 mai 1992, la ville DÉGELIS honorera M. Gonzague Kirouac (01505). Relire le no 26 (déc-91), les pages 10 et 11. Il serait sans doute approprié que ceux et celles qui peuvent le faire se rendent dans le Témiscouata témoigner notre fierté à l'un des nôtres qui a fait sa marque dans le Bas-du-Fleuve.

CENTENAIRE

Madame Rose Fregeau Kirouac, épouse de feu Arthur K (02254) aura 100 ans en juin prochain. On se rappellera quelle avait personnifié avec beaucoup de grâce le couple ancestral lors de nos fêtes de 1980 à l'Islet-sur-mer et 1982 au Cap St-Ignace. On relira avec intérêt le numéro 15 (mars 1989) qui lui était consacré en partie.

REVUE DE JUIN

Entre autres articles, il y en aura un sur madame Rose-Délina Jolicoeur du Manitoba, fille d'Esdras Kirouac (01633) et sur monsieur Léon Solyne le Brice de KEROACK (01208).

CONGRES

La Fédération des Familles-souches québécoises tiendra son congrès annuel à Ville-de-Laval les 1er, 2 et 3 mai 1992. Le conseil d'administration y a délégué ses deux représentants officiels, soit Pierre, le président de la région de Montréal et Jacques, le président "intérimaire" de l'Association. Ce congrès est ouvert à tous les membres de notre Association. Les personnes de la grande région de Montréal pourraient être plus immédiatement intéressées vue leur proximité. Pour information, Pierre Kirouac (514) 449-3815.

AVIS DE RECHERCHE

Nous avons pu enfin identifier le propriétaire de l'huile sur toile intitulée "Le trésor des Kirouac" que l'on retrouve sur la page couverture du no 12 (mars 1988) de notre revue. Il s'agit d'André Kirouac de l'Islet-sur-Mer et qui travaille au Musée de la Civilisation à Québec.

M. Rodrigue Kirouac (00989) est décédé le 29 décembre 1991 à l'Hôpital de Chicoutimi à l'âge de 79 ans. Il demeurait au 2211 rue Gilbert, Jonquière. Il avait épousé Esther Kirouac en 1949. Il laisse cinq enfants. Il était le beau-frère de Bertrand, président de la région du Saguenay-Lac-St-Jean.

M. Louis-Georges Kerouac (02066), décédé à l'Hôpital Laval le 11 janvier 1992 à l'âge de 78 ans et 11 mois. Il était l'époux de Lydia Cloutier. Il laisse six enfants dont Raymonde qui fut longtemps secrétaire de notre Association.

M. Gérard-Louis Kirouac (02078), frère de Louis-Georges ci-haut, décédé à l'Hotel-Dieu de Montmagny le 2 février 1992 à l'âge de 77 ans. Il était l'époux de feu Marie-Rose Cloutier et demeurait à Saint-Eugène de l'Islet. Il laisse trois enfants dont Johanne qui fut membre du Comité organisateur de la rencontre de 1990 à Kamouraska.



RÉSERVEZ RESERVE
1-2 AOUT '92 MONTREAL '92 AUGUST 1-2'
C.E.G.E.P. MAISONNEUVE COLLEGE

11^e RENCONTRE
ANNUELLE

INSCRIPTION:
DEBUT JUIN.

LE PROGRAMME ET LE
FORMULAIRE VIENDRONT
DE :

PIERRE KIROUAC (514) 449-3815.

11th ANNUAL
MEETING

REGISTRATION:
BEGINNING OF JUNE.

PROGRAMME AND
FORMULARY WILL
BE SENT BY:



Membre de la Fédération des familles
souches Québécoises inc.

"Courrier de deuxième classe permis no: 8066

Publié par: L'Association des familles Kirouac inc.

Edité par: La Fédération des familles-souches
québécoises inc.

Case postale 6700, Sillery (Québec) G1T 2W2

Port de retour garanti.

FONDATION: 20 NOV. 1978.

INCORPORATION: 26 FEV. 1986.



11^{ème} rencontre annuelle des familles
Kirouac à Montréal les 1^{er} et 2 août 1992.



Responsable du secrétariat

et du recrutement:

François Kirouac
31, Laurentienne
St-Etienne-de-Lauzon
(Québec)
G0S 2L0
(418) 831-4643